

20240123 Lyon Capitale

https://www.lyoncapitale.fr/actualite/hebergement-durgence-une-lettre-adressee-a-gregory-doucet-pour-exiger-la-requisition-des-logements-vacants#google_vignette

Actualité



Selon le collectif Jamais sans Toit, 340 enfants seraient privés de logement dans la métropole de Lyon.

Hébergement d'urgence : une lettre adressée à Gregory Doucet pour exiger la réquisition des logements vacants

par [Clémence Margall](#)

Une délégation de parents, personnels et syndicats a adressé le 18 janvier une lettre au maire de Lyon, Grégory Doucet, pour demander la réquisition des logements vacants afin d'héberger les familles à la rue.

Après avoir été reçu à la préfecture du Rhône le 11 janvier dernier, la délégation de parents et personnels, dont la pétition avait reçu plus de 500 signatures, continue son combat. La délégation a adressé une lettre au maire de Lyon, Grégory Doucet, demandant la réquisition des logements vacants afin d'héberger en urgence les familles à la rue.

Une situation "insupportable"

Alors que le 14 janvier, la préfète du Rhône, Fabienne Buccio, avait annoncé ouvrir 300 places d'hébergement d'urgence, la situation est "insupportable" et "des centaines d'enfants et leur famille sont privés de logement dans la métropole, dont plus de 180 dans la seule ville de Lyon", déplore la délégation en préambule de sa lettre.

"Les solutions de mise à l'abri qui sont indispensables ne peuvent qu'être très provisoires et doivent déboucher sur des solutions réelles"

Lettre adressée au maire de Lyon, Grégory Doucet.

La délégation rappelle également que, "dans leur très grande majorité", les enfants hébergés dans les différentes écoles sont scolarisés dans la métropole lyonnaise. "Les solutions de mise à l'abri qui sont indispensables ne peuvent qu'être très provisoires et doivent déboucher sur des solutions réelles", continue la délégation. Ainsi, la pétition des parents et personnels pour exiger la réquisition d'une partie des logements vacants aurait récolté plus de 500 signatures.

A lire aussi : [Hébergement d'urgence : "Nous ne passerons pas l'hiver"](#)

La délégation demande donc à Grégory Doucet, de "prononcer la réquisition des locaux nécessaires au logement des familles sans abri" d'après "l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales." Parents, personnels et syndicats signataires de la pétition se rassembleront devant l'Hôtel de Ville (1er arr.) lors du prochain conseil municipal le 25 janvier "pour faire entendre l'exigence de réquisition" des logements vacants pour les familles.

Lire aussi :

- [Hébergement d'urgence : une délégation citoyenne exige la réquisition de logements vacants à Lyon](#)
- [De nouvelles places d'hébergement d'urgence ouvertes à Lyon face au froid](#)
- [Hébergement d'urgence à Lyon : "On n'a aucune réponse de l'Etat", déplore Sandrine Runel](#)